



FÉVRIER 2024

Capitale Nationale de la canneberge

**R
U
E

P
R
I
N
C
I
P
A
L
E**



819-758-6868

Toutes nos activités et services offerts sur
www.saint-louis-de-blandford.ca



L'hiver en fête!

Samedi 24 février de 12h à 17h

AU 80 RUE PRINCIPALE,
SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

BIENVENUE À TOUS!

PLAISIRS
D'HIVER



QUEUES DE CASTOR ET POUTINE
DISPONIBLES SUR PLACE
Argent comptant et Interac



ACTIVITÉ D'INITIATION
AU FAT BIKE
Gratuit pour tous!



TOUR DE CALÈCHE À CHEVAL
Gratuit pour tous!

Soyez des nôtres!!!

Glissade

Patinage libre,

Hockey bottine,

Hockey libre



Initiation au Fat Bike,

Défi château de neige,

Musique d'ambiance,

Feux de joie,

Et plus encore...



*****Pour des raisons de sécurité, il est interdit
d'amener des animaux sur place!*****

Merci de votre compréhension!



Pour plus d'informations contacter:

Mélanie Allaire,

Coordonnatrice des loisirs

819-806-7008

lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca

MOT DU MAIRE

Chers Ludoviciens et chères Ludoviciennes,



De retour au travail depuis début janvier, votre conseil municipal en collaboration avec les employés municipaux travaillent déjà sur de beaux projets... Soyez assurés que nous mettons tous les efforts nécessaires pour que notre petite communauté continue de rayonner en 2024.

Avec février arrivent la neige et les températures plus froides. C'est donc le temps de profiter pleinement de cette belle nature qui nous entoure. Je vous invite donc à utiliser notre patinoire extérieure le plus souvent possible. Toutefois, avec les caprices de Dame Nature, avant de vous déplacer, n'oubliez pas de vérifier l'état de la glace sur le site Facebook de notre municipalité.

Mettez également à votre agenda notre carnaval « HIVER EN FÊTE » qui aura lieu le 24 février prochain. On vous attend en grand nombre!!!

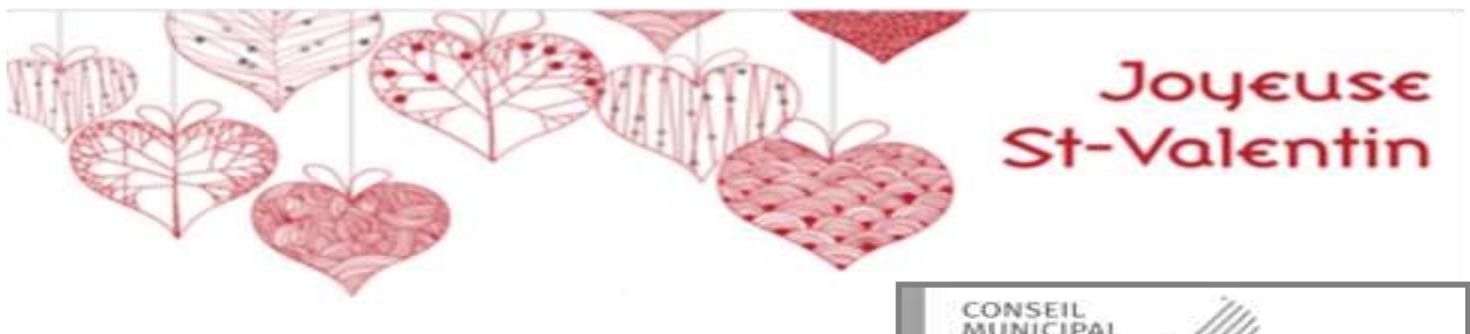
Dans un autre ordre d'idée, Saint-Louis-de-Blandford pourra ENFIN bénéficier d'un transport collectif. Rendez-vous sur municar.ca ou téléphonez au 819-758-6868 pour plus d'informations. Qu'on soit étudiant, travailleur ou aîné, nous avons tous accès à ce service. Profitons-en!!!

DEUX CENTS ANS ÇA SE FÊTE!!!!

Eh oui, Saint-Louis-de-Blandford, aussi appelée Berceau des Bois-Francs aura 200 ans en 2025...Impossible de passer ça sous silence. Un comité des fêtes du 200^{ème} se mettra donc au travail d'ici peu pour vous concocter une belle fête à saveur ludovicienne...Préparez-vous, nous aurons assurément besoin de votre participation. On s'en reparle!!!

PETIT RAPPEL Les séances du conseil municipal sont à quelques exceptions près le premier MARDI du mois à 19h00. Au plaisir de vous y rencontrer!

Sur ce, je vous souhaite à tous une **BONNE SAINT-VALENTIN!!!!**



Yvon Carle

Maire



SOMMAIRE

DESCRIPTIF	PAGE
1. L'hiver en fête	2
2. Mot du Maire	3
3. Sommaire	4
4. Conseil municipal	5
5. Info-citoyen	6-7
7. Bibliothèque	8
8. Être parent d'un Ado	9
9. Défibrillateur	10
10. Chute personnes âgées	11
11. Info-citoyen	12
12. MUNICAR	13
13. Fondation à notre santé	14
14. Centre d'interprétation de la canneberge	15
15. FADOQ	16
16.. Publicité	17
17. Information juridique	18
18. Service incendie	19
19.	20
20. 811	21
21.	22
22. Partenaire 12-18	23
23. Calendriers	24

Calendrier des vidanges de fosses septiques supplémentaires pour Février 2024

Semaine du 5 février et 26 février 2024

L'inscription est **obligatoire** et doit être faite au plus tard le **jeudi** qui **précède** la semaine choisie: Par téléphone en communiquant au bureau municipal 819-364-7007.

En vous inscrivant au calendrier des vidanges supplémentaires, vous bénéficiez du tarif le plus bas disponible. La vidange sera effectuée dans la semaine choisie entre le lundi et le vendredi. **Il n'est pas possible de choisir une date**

Vous voulez présenter votre entreprise et vos services dans « Rue Principale » Réservez votre espace

PUBLICATION DANS LE JOURNAL MUNICIPAL

⇒ **Format Carte d'affaires**
20\$/ par parution

⇒ **Format 1/2 page**
35\$/ par parution

⇒ **FORMAT PAGE PLEINE**
60\$ /par parution



Alain RAYES
Député de Richmond—Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375



CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE	<u>Yvon Carle</u> Régie Incentraide/Comité sécurité civile
--------------	--

CONSEILLERS

Siège No. 1	<u>Chantal Komlosy</u> Bibliothèque Loisirs
Siège No. 2	<u>Marc Bédard</u> Comité politique familiale Ressources humaines MADA/MAE CIC
Siège No. 3	<u>François-Michel Bonneau-Leclerc</u> Comité politique familiale MADA/MAE/CIC Régie Incentraide/Comité sécurité civile
Siège No. 4	<u>Sylvie Salois</u> Ressource humaine Comité consultatif urbanisme
Siège No. 5	<u>Élisabeth Hamel</u> Régie Incentraide/Comité sécurité civile CIC
Siège No. 6	<u>Lucie Crête</u> Comité du 200e Comité consultatif urbanisme

SERVICES MUNICIPAUX

BUREAU MUNICIPAL Téléphone : 819-364-7007 COURRIEL : info@saint-louis-de-Blandford.ca
DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE LISA LEE FARMAN
RÉCEPTION Marielle Coderre 819-364-7007 POSTE 1
LOISIRS Mélanie Allaire 819-806-7008
TRAVAUX PUBLICS Mario Boulanger
Service Incendie-Sécurité Civile M. François Arel Téléphone : 819-350-8689
MRC D'ARTHABASKA Téléphone : 819-752-2444 Courriel: info@mrc-arthabaska.qc.ca

PATINOIRE OUVERTE



Bienvenue à tous!

Ouvert à tous gratuitement tous les jours de midi à 21h30

- Le port du casque est fortement recommandé pour tous.
- Il est de votre responsabilité d'être respectueux envers tous les utilisateurs.
- Les utilisateurs doivent être soucieux de la surface ainsi que des équipements.
- Nous tenons à remercier l'Entreprise Côté et Fils inc pour le prêt d'une remise vous permettant d'enfiler vos patins à l'abris**

Si vous voyez l'affiche « **Patinoire fermé** » prendre note qu'il est interdit de l'utiliser.

Cela permet de protéger la glace et de faciliter l'entretien.

En aucun temps le manque de respect envers les employés et les utilisateurs ne sera toléré.



***En cas d'urgence communiquez avec la
Coordonnatrice des loisirs
Mélanie Allaire au 819-806-7008***





Nouveaux à partir du 1^{er} février 2024

Collecte des peintures et huiles usagées

Dorénavant pour la collecte des peintures et huiles usagées vous devrez vous rendre à l'**écocentre** pour en disposer. Pour la sécurité des citoyens, il est maintenant **interdit** de déposer vos contenants à l'arrière du garage municipal.

Écocentre de Victoriaville :

370, rue de la Bulstrode
Victoriaville QC G6T 1Vg

Téléphone : **819 758-8378, poste 229**

Mardi au samedi (Fermé les dimanches et lundis)
7 h 00 à 16 h 00 (Ouvert sur l'heure du midi)

[Écocentre \(groupegaudreau.com\)](http://ecocentre.groupegaudreau.com)

Nous vous remercions pour votre collaboration

SAVIEZ-VOUS QUE . . .

Le sentier Charles Héon est ouvert au public, été comme hiver. Vous pouvez y effectuer de la marche, de la course, une randonnée en raquettes ou même une promenade en ski de fond. Dans un décor naturel et enchanteur, en plein cœur de la municipalité.

N'hésitez pas à venir le découvrir !
(Entrée à côté du terrain de base-ball)

**POUR LA SÉCURITÉ DES
CITOYENS, IL EST STRICTEMENT
INTERDIT À TOUS VÉHICULES
MOTEURS D'Y CIRCULER.**



BIBLIOTHÈQUE



Saviez-vous que...

En tant que membre de la bibliothèque municipale, vous pouvez faire l'emprunt de nombreuses revues et de plusieurs périodiques? Voici quelques exemples de magazines auxquels la bibliothèque est abonnée et que vous pouvez emprunter gratuitement (accessibles en ligne également avec votre numéro d'usager) :



Février mois Coup de coeur !

Qui sait... votre valentin sera peut-être aussi littéraire : visitez votre bibliothèque pour connaître votre prochain coup de coeur!



Heures d'ouverture :
Mercredi :
18 h 30 à 19 h 30
Samedi :
10 h à 12 h

Heure du conte « Spécial Noël! »

Merci à la Pâtisserie Hélène Morin pour les délicieuses collation! Merci également à Mme Lucie Crête pour l'organisation de l'événement et la lecture du conte!

Plus de 1000\$ en prix

10^e édition **plume** SPECIAL BD

Concours de création littéraire jeunesse

TV AS JUSQU'AU 11 MARS 2024 POUR RÉMETTRE TA BD!

Le concours Plume s'adresse à tous les jeunes de 6 à 17 ans des MRC d'Arthabaska et de L'Érable.

Information et inscription : regioavis.to/concours/plume

Sampar Médias, livres, lettres, presse et services de concours



Info-citoyen

Être un parent d'ado

Un jour, notre opinion compte et le lendemain, ils la critiquent, s'y opposent, s'en détachent. Cette recherche identitaire propre à la période de l'adolescence bouscule les parents qui y sont confrontés.

Action Toxicomanie : www.actiontox.com 1.866.673.8837

Centre de prévention suicide : www.cpsquebec.ca 988

Partenaire 12-18 Les jeudis de 18h30 à 20h30



Le besoin d'affection ?

Les parents en arrivent à croire que le désir de distance exprimé par leur enfant s'allie à une diminution du besoin d'affection. **Or, ce n'est pas le cas du tout.** Les besoins affectifs de l'adolescent sont tout aussi **importants** que ceux du jeune enfant et **parfois même plus importants** puisqu'ils sont en pleine définition de leur identité. La continuité de ces marques d'affection confirme que ce qu'ils deviennent n'a pas d'incidence sur la présence de cet amour. « **Je suis aimé malgré tout** ».

Cependant, les voies empruntées par certains ados ne sont pas toujours celles qu'auraient choisies les parents. Cela heurte, ébranle parfois la relation, ce lien d'attachement. Cela peut être difficile, entre autres, pour un parent qui apprend que son enfant consomme. La déception, les questions, les tensions et les conflits engendrés par les nouvelles habitudes provoquent, quelques fois, une diminution de l'expression de cette affectivité.

Cette réaction peut être tout à fait normale, mais, **ne doit absolument pas prendre toute la place.** Ce lien d'attachement se doit d'être nourri. L'adolescent en retiendra qu'il n'est pas qu'un consommateur pour ses parents et l'encouragera à adopter les autres facettes de sa personnalité, surtout si on lui rappelle qu'elles existent.

Tenez bon!

Chacun de ces gestes posés, contribuera à ajouter des pièces à l'armure, à la rendre plus solide. On appelle cela des facteurs de protection (pièces de l'armure). Plus il ajoute des pièces à cette dernière, **plus l'adolescent est protégé face à la souffrance et cela réduit les probabilités que se développent ou s'aggravent les problèmes de consommation.**

Enfin, tenez bon et sachez que chaque grain semé fini par fleurir.



L'action bénévole, présente partout
Imaginez nos communautés sans bénévoles



Implique-toi !



DÉFIBRILLATEUR



Pour sauver plus de vies, La Municipalité a installé un (DEA) à la disposition des citoyens dans le hall d'entrée du bureau municipal.

Accessible pour tous

Même une personne non formée peut utiliser le défibrillateur en suivant les indications visuelles et sonores de l'appareil, car elles guident à chaque étape du processus, « Il y a même des données scientifiques qui ont montré dans le passé que des enfants de 6^e année sans avoir été formés au préalable étaient presque aussi rapides que des techniciens ambulanciers paramédicaux .

D'ailleurs, le défibrillateur est entièrement autonome, c'est-à-dire qu'il peut administrer un choc seulement lorsque c'est médicalement nécessaire. C'est la machine qui va faire l'analyse du rythme cardiaque de la personne qui est inconsciente et décider s'il y a cette arythmie ou ce dérèglement du rythme cardiaque qui va nécessiter une décharge électrique, pour redémarrer de façon efficace le cœur qui a cessé de battre.

Les premières minutes sont cruciales, puisque les chances de survie diminuent de 7 à 10 % par minute après un arrêt cardiorespiratoire.

Infos pratiques

Chutes chez les personnes âgées

Chez les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, les chutes représentent la première cause d'accidents et de décès liés aux traumatismes.

Cependant, il est reconnu que les risques de blessures sont plus grands à domicile ou près de la maison que partout ailleurs.

Comment prévenir les chutes ?



Se doter d'un environnement sécuritaire.

1. Éclairage : boutons accessibles à l'entrée de la pièce, lumière de nuit dans la chambre à coucher, le couloir et la salle de bain pour éviter les ombres et les reflets ;
2. Planchers : carpettes antidérapantes, tapis solidement fixés,
3. Escaliers : éclairage suffisant, interrupteur en haut et en bas de l'escalier, rampes des deux côtés solidement fixées, première et dernière marches marquées par un autocollant de couleur brillante.
4. Cuisine : accessoires à portée de main pour éviter de se pencher et de grimper, petit escabeau sécuritaire, table solide et fixe ;
5. Salle de bain : barre pour le bain, la douche et les toilettes, tapis de caoutchouc ou autocollants antidérapants dans le bain et la douche, carpettes antidérapantes.

- Avoir des chaussures confortables ajustées à la forme de ses pieds, avec des semelles flexibles et des talons bas. Ne jamais marcher avec seulement des chaussettes et ne jamais porter des pantoufles trop larges ou des mules ou des sandales non fermées à l'arrière du pied.

• **Quoi faire en cas d'une chute si vous ne pouvez pas vous relever ?**

- Si vous ressentez des malaises ou êtes incapable de vous lever, tentez d'obtenir de l'aide.
- Appelez à l'aide si vous croyez pouvoir être entendu.
- Bien sûr, si vous avez un bouton d'urgence ou un téléphone à la portée de la main, utilisez-le.
- Sinon, tentez de vous glisser vers un téléphone ou un endroit où vous serez entendu.
- Faites du bruit avec votre canne ou un autre objet pour attirer l'attention.
- Attendez les secours en prenant la position qui vous est la plus confortable.
- Si vous le pouvez, placez un coussin sous la tête et recouvrez-vous d'un vêtement ou d'une couverture pour rester au chaud.
- Essayez de bouger les articulations pour faciliter la circulation et éviter les raideurs.

Restez calme en attendant les secours!

INFO-CITOYEN



Votre **compte de taxation** annuelle sera mis à la poste à la fin février 2024.

Un compte de taxes annuel est envoyé en début d'année. À la suite d'une transaction immobilière, le nouveau propriétaire ne recevra pas de copie du compte de taxes ni d'état de compte à son nom. L'acquéreur devra demander au notaire une copie du compte de taxes pour l'année en cours.

Règlement général numéro G-100

Article 49

Stationnement de nuit durant l'hiver



49.1 Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 0 h 00 et 7 h 00 du 1^{er} novembre d'une année au 1^{er} avril de l'année suivante inclusivement.

49.2 Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un stationnement public entre 0 h 00 et 7 h 00 du 1^{er} novembre d'une année au 1^{er} avril de l'année suivante inclusivement, à l'exception des jours et des lieux désignés par résolution du Conseil et dont copie est transmise à la Sûreté du Québec.

COMMUNAUTAIRE



TARIFICATION ET BILLET

Tarifification en vigueur pour l'année 2024

- 4\$ par billet (1 billet = 1 déplacement)

Points de vente des billets

- Virement Interac à Municar en appelant au **819-758-6868**
- Bureau de Municar (59, rue Monfette, Victoriaville)
- Bureau de la MRC d'Arthabaska (150, rue Notre-Dame O., Victoriaville)
- **Bureaux municipaux** (payable en argent comptant) de la MRC d'Arthabaska (sauf Saint-Rosaire*)
- *Dépanneur l'Essentiel Sonic (205, 6e Rang, Saint-Rosaire)

RÉSERVATION

Réservez votre transport au plus tard à midi la veille de votre déplacement (vous devez donc réserver maximum le vendredi midi pour le lundi), par téléphone ou message texte au :

819-758-6868, du lundi au vendredi, entre 8h et 16h.

Vous pouvez laisser un message détaillé sur le répondeur ou transmettre votre demande par texto à tout moment, considérant que celle-ci sera traitée durant les heures de service.

Informations à transmettre lors de votre réservation

- Prénom et nom
- Numéro de téléphone
- Numéro de poteau d'embarquement ET de débarquement
- Heure d'arrivée souhaitée
- Heure de retour souhaitée (si besoin)

<https://regionvic.to/municar>

FONDATION À NOTRE SANTÉ



Appel aux victimes du cadeau double!

À Noël, vous avez été touché par la malédiction des cadeaux en double : deux Air Fryer et deux poêles à Fondue Ricardo! Ne désespérez pas, car nous avons une solution pour libérer votre espace et répandre la générosité dans votre communauté.

Rassemblez vos doublons, qu'ils soient deux, trois, ou même plus (soyons audacieux 😊 !). Assurez-vous qu'ils sont flambant neufs, dans leur emballage d'origine. Offrez-les à la Fondation À Notre Santé, et en retour, nous vous remettons un reçu officiel pour votre acte de bonté. Parce que parfois, les cadeaux en double peuvent être le point de départ d'une histoire extraordinaire ! ✨

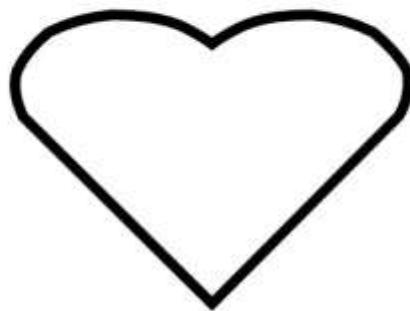
Participez à notre mission de rendre le monde plus lumineux en ajoutant vos cadeaux à notre prochain encan virtuel. Ensemble, transformons ces doublons en une histoire de générosité mémorable !

Communiquez avec nous au 819 357-6005 pour que l'on puisse récupérer votre don!

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA CANNEBERGE



Le Centre d'interprétation de la
canneberge vous souhaite une
Joyeuse
St-Valentin!



CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA CANNEBERGE

80, rue Principale, porte 5
Saint-Louis-de-Blandford*,
Québec G0Z 1B0
(Sortie 235 de l'Autoroute 20)

Tél. : 819-364-5112
Courriel : info@canneberge.qc.ca
Site web : www.canneberge.qc.ca



Canneberge en fête



Du 3 au 20 octobre 2024

*Capitale nationale de la canneberge, lieu d'accueil de Canneberge en fête!



FADOQ



Souper St-Valentin de la FADOQ

Au 80 Principale à St-Louis-de-Blandford à la salle Bieler
Samedi le 10 février 2024

Prix de **15\$** pour tous

Souper à 17H30

Réservation pour le souper avant le 6 février 2024
Souper au poulet du Restaurant Benny de Victoriaville
Soirée et activités sur place

Vous pouvez apporter votre boisson, vente de liqueurs sur place
Information et réservation : Gaétane 819-364-7351



INFO CITOYEN

Activité Gratuite

TROUPE DE DANSE POUR LES ENFANTS

- Pour les enfants, garçons et filles, âgés entre 3 et 16 ans.
- Apprendre des chorégraphies tout en s'amusant pour ensuite les présenter aux résidents de CHSLD de notre région.
- Les pratiques se font au Carrefour des générations.
- Inscription sur place jeudi 15 février 18h00.



PROFESSEURE

Marie-Belle Lebeau



HEURE

18H00 À 19H00



DATE

Tous les lundi, mardi ou jeudi
dès le 19 février (pratique)
Visites des CHSLD (mai)
Spectacle de fin (début juin)

**POUR INSCRIPTION OU
INFORMATION: 819-806-3017**

INFORMATION JURIDIQUE



Bienvenue chez vous et taxe de Bienvenue?

Vous avez signé votre offre d'achat, une grande aventure immobilière commence alors pour vous. Budget planifié, camion réservé et cartons fermés, le notaire vous dénonce le droit de mutations immobilières. Vous avait-on déjà parlé auparavant de la fameuse taxe de Bienvenue?

Cette taxe fut instaurée par le gouvernement provincial en 1976 après qu'il eut cessé de redistribuer aux municipalités une partie des revenus générés par la taxe de vente. La *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières* fut alors créée. C'est monsieur Jean Bienvenue, alors ministre, qui en suggèrera l'idée. Cependant, c'est le gouvernement Lévesque qui l'instaura. Depuis l'entrée en vigueur de la loi, le langage populaire a souvent désigné ces droits de mutations comme étant « la taxe de Bienvenue », du nom de son instigateur. La perception des droits sur les mutations immobilières par les municipalités était facultative de 1976 à 1992. Cependant depuis janvier 1992, l'imposition des droits sur les mutations immobilières est obligatoire.

Même si c'est lors de l'achat devant le notaire que ce droit est discuté, il est possible de le planifier préalablement. Plusieurs sites internet peuvent automatiquement faire le calcul pour vous. Il faut tout d'abord savoir que le calcul du montant se base sur le plus élevé des montants suivants :

- le prix payé pour l'acquisition de l'immeuble;
- le montant de la contrepartie inscrite à l'acte de transfert; où
- la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale multipliée par un facteur pour tenir compte de la valeur marchande réelle de l'immeuble.

Il est bon à savoir que ce calcul est effectué selon des tranches. Pour l'ensemble de la Province de Québec sauf pour Montréal, le droit perçu est fixé selon ce barème :

- 0,5% sur les premiers 50 400\$.
- 1,0% sur la tranche de 50 401\$ à 251 800\$;
- 1,5% sur la tranche de 251 801\$ à 500 000\$;
- 2% (chaque municipalité peut avoir son propre taux) sur la tranche qui excède 500 000\$.

Le notaire vous confirmera le montant exact lors de la transaction même si ce n'est pas lui qui la perçoit afin de la remettre à qui de droit. La municipalité ou la ville vous accueillant vous expédiera directement la facture à votre domicile. Vous aurez alors environ 30 jours pour acquitter les droits exigés selon les modalités inscrites sur la facture.

Il est intéressant de savoir que certaines transactions immobilières peuvent être exonérées de cette perception par exemple une vente entre une mère et son fils ou entre conjoints. Le notaire pourra vous éclairer quant à ces possibilités.

Enfin, il est de bonne coutume de prévoir ce montant de dépense lors de votre acquisition!

Me Josée-Anne Ouellet, notaire et conseillère juridique

819-752-3000

jaouellet@notarius.net

SERVICE D'INCENDIE

Francois Arel ,
Directeur Ssi Régie



Le feu vert clignotant pour les pompiers

Bientôt sur le territoire de Saint Louis de Blandford Et Saint Rosaire

Partout au Québec, les pompiers volontaires pourront utiliser le feu vert clignotant sur un véhicule autre qu'un véhicule d'urgence pour se rendre sur les lieux d'un incendie, cette utilisation pourrait avoir de gros impacts sur le temps de réponse de notre service incendie. L'objectif est de réduire le temps de réponse des premiers répondants, qui devront néanmoins respecter les limites de vitesse et les règles du Code de la sécurité routière.



**Un feu vert qui clignote dans votre rétroviseur,
c'est un pompier volontaire qui veut dépasser !
soyez courtois et compréhensif**

Le feu vert clignotant vise à :

Rendre les pompiers plus visibles lors d'un déplacement d'urgence avec leur véhicule personnel ;

Informers les usagers de la route d'un besoin de courtoisie, comme céder le passage ;

Autoriser le pompier à circuler sur l'accotement ou immobiliser son véhicule à tout endroit lorsque les circonstances l'exigent et que le feu est actionné. Il doit agir de manière à ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes.

Offres d'emploi

Emploi étudiant **Animateur de camp de jour**

La Municipalité désire engager 4 à 6 personnes pour l'animation du camp de jour estival.

Tâches

- Animer les groupes
- Veiller au bien-être et à la sécurité des enfants
- Planifier et encadrer des activités
- Assurer un suivi auprès des parents

Qualités recherchées:

- Travailler en équipe;
- Aimer les enfants
- Patience
- Dynamisme
- Ponctualité

Pour postuler:
Faites parvenir votre cv à lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca avant le 29 février, seuls les candidats retenus seront contactés
Pour information contacter
Mélanie Allaire
819-806-7008

Durée: 25 juin au 16 août
Horaire: Du lundi au vendredi
Poste temps plein
Salaire: à discuter



Emploi étudiant **Animateur du club ados**

La Municipalité désire engager une personne pour l'animation du club ados estival.

Tâches

- Animer le groupe
- Veiller au bien-être et à la sécurité des jeunes
- Planifier et encadrer des activités
- Assurer un suivi auprès des parents

Qualités recherchées:

- Aimer les jeunes
- Patience
- Dynamisme
- Ponctualité

Pour postuler:
Faites parvenir votre cv à lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca avant le 29 février, seuls les candidats retenus seront contactés
Pour information contacter
Mélanie Allaire
819-806-7008

Durée: 25 juin au 16 août
Horaire: Du mardi au jeudi
Poste temps partiel
Salaire: à discuter



Emploi étudiant **Manœuvre général**

La Municipalité désire engager une personne impliquée pour occuper le poste de manœuvre général.

Sous la supervision de l'employé de voirie et de maintenance l'employé devra

- Aider à l'entretien des rues et des routes
- Aider à l'entretien des équipements, bâtiments et infrastructures
- Aider à l'entretien des terrains, pelouses, etc.

Qualités recherchées:

- Dynamisme
- Ponctualité
- Responsable
- Manuelle
- Travailler en équipe

Pour postuler:
Faites parvenir votre cv à lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca avant le 29 février, seuls les candidats retenus seront contactés
Pour information contacter
Mélanie Allaire
819-806-7008

Durée: 25 juin au 16 août
Horaire: Du lundi au vendredi
Poste temps plein
Salaire: à discuter

Détenir un permis de conduire valide



Emploi **Surveillant de surfaces sportives**

La Municipalité désire engager 1 à 2 personnes afin d'assurer la surveillance et la sécurité des surfaces sportives du centre récréatif Bieler

Tâches

- Assurer l'ouverture et la fermeture du centre récréatif Bieler
- Accueillir les gens
- Assurer le respect des règles, du matériel et des installations
- Assurer la propreté du matériel et des lieux

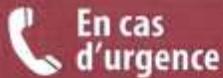
Qualités recherchées:

- Aimer travailler au public
- Dynamisme
- Autoritaire
- Responsable
- Capacité d'adaptation

Pour postuler:
Faites parvenir votre cv à lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca avant le 29 février, seuls les candidats retenus seront contactés
Pour information contacter
Mélanie Allaire
819-806-7008

Durée: 27 mai au 15 septembre
Horaire variable du lundi au dimanche
De soir et fin de semaine
Poste temps partiel
Salaire: à discuter





**APPELEZ INFO-SANTÉ
INFO-SOCIAL**
24 heures sur 24, 7 jours sur 7

COORDONNÉES BUREAU MUNICIPAL

1-80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford, (Québec) G0Z 1B0
Tél. : 819-364-7007 Fax : 819-364-2781

HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi 8H00 à 12H00 – 12H30 à 16H00
Le vendredi FERMÉ

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Directrice générale- greffière trésorière LISA LEE FARMAN	819-364-7007 poste 2 dg@saint-louis-de-blandford.ca
Inspecteur en bâtiment et environnement PHILIPPE HABEL	819-752-2444 poste 4221 philippe.habel@mrc-arthabaska.qc.ca
Adjointe administrative MARIELLE CODERRE	819-364-7007 poste 1 info@saint-louis-de-blandford.ca
Responsable des loisirs MÉLANIE ALLAIRE	Cell.: 819-806-7008 lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca

NUMÉROS D'URGENCE

Service Incendie (POMPIERS)	François Arel farelincentraide@outlook.com	1-819-350-8689
Centre-Anti-Poison du Québec		1-800-463-5060
Tel-Jeunes		1-800-263-2266
Jeunesse J'Écoute		1-800-668-6868
Violence conjugale (S.O.S.)		1-800-363-9010
Agressions sexuelles		1-888-933-9007
Prévention suicide – ligne écoute	MRC d'Arthabaska	1-819-751-2205
Carrefour d'entraide Bénévole B.F.		1-819-758-4188
Accès travail		1-819-758-2964

NUMÉROS UTILES

BIBLIOTHÈQUE	Josée Fortier	819-364-7007
FADOQ	Gaétane Gagnon	819-364-7351
FABRIQUE	Solange Desrosiers	819-364-7473
VIDANGE FOSSE SEPTIQUE	Municipalité	819-364-7007 poste 5
GAUDREAU	Déchets-Recyclage-Compost-Bacs	819-758-8378
ECOCENTRE	Centre de tri	819-758-8378
CENTRE SERVICE SCOLAIRE BOIS-FRANCS		819-758-6453
TRANSPORT COLLECTIF MUNICAR		819-758-6868
TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS		819-758-5959
POSTES CANADA DAVELUYVILLE		819-367-2243
SPAA, ARTHABASKA		819-758-4444

Budget 2024

Il est proposé par M. Marc Bédard et appuyé par Mme Élisabeth Hamel
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 tel que préparé par les membres de ce conseil que voici :

Revenus

Foncière générale	1 442 577 \$
Taxes complémentaires	15 772 \$
Taxes sur une autre base (taxes de secteur, règlement d'emprunt, ordures, ...)	306 622 \$
Compensation tenant lieu de taxes	650 \$
Transferts (subventions à recevoir)	277 495 \$
Services rendus (location caserne, abonnement au gym, location de salle, ...)	84 635 \$
Imposition de droits (droits de mutation, permis, redevances carrières / sablières,)	61 450 \$
Total autres revenus	500\$
TOTAL DES REVENUS	2 189 701 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	(460 833 \$)
Sécurité publique	(352 242 \$)
Transport	(679 956 \$)
Hygiène du milieu	(246 930 \$)
Santé et Bien-être	(10 950 \$)
Aménagement, urbanisme et développement	(101 343 \$)
Loisirs et culture	(262 547\$)
Frais de financement	(49 081 \$)
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	(2 163 882 \$)

Conciliation à des fins fiscales

Financement (remboursement capital des emprunts)	(66 500 \$)
Immobilisations	(158 728 \$)
Affectations (prendre de l'argent au surplus cumulés)	199 409 \$
TOTAL DÉPENSES CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(25 819 \$)

TOTAL DES DÉPENSES	(2 189 701 \$)
---------------------------	-----------------------

ADOPTÉE à l'unanimité.

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE POUR VOTRE COMITÉ 12-18



VOYAGE À NEW YORK DU 19 AU 22 AOÛT

POUR LES JEUNES
DE 12 À 17 ANS.

- BALADE COMMENTÉE DANS CENTRAL PARK
- TOUR D'ORIENTATION
- CHINATOWN
- CROISIÈRE VERS STATUE DE LA LIBERTÉ ET ELLIS ISLAND
- HÔTEL AVEC PISCINE INTÉRIEURE
- TIMES SQUARE
- ASCENSION DE L'OBSERVATOIRE: THE EDGE

637\$ PAYABLE EN 3
VERSEMENTS

INSCRIPTIONS
EN COURS

INFORMATIONS
PHILIPPE 819 806-1237





Février 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6 Séance du Conseil 19h00	7	8	9 	10
11	12	13	14 	15	16 	17
18	19 	20	21	22	23 	24 <i>L'hiver en fête</i>
25	26	27	28	29		



Mercredi 18:30 à 19:30
Samedi 10:00 à 12:00

P_12/18
Jeudi 18:30 à 21:00

FADOQ—Mercredi
Cartes: 12:00 à 16:00
Jeux en soirée

